



ARRÊTÉ TEMPORAIRE

N°04-2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 066-216601690-20230420-0042023-AR

S²LOW

Portant réglementation de la circulation sur lieu-dit « CAMPS DEL MELRAS »

Commune de Saint Arnac

Le Maire de St. Arnac : Monsieur Guy CALVET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6

Vu le Code de la Route et notamment l'article R. 411-8

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie

Vu la demande formulée par SOLUTIONS 30 SUD OUEST, 35 boulevard Saint-Assisclé 66 000 PERPIGNAN,

Considérant que le remplacement d'un poteau télécom sur accotement et le tirage de câble sont nécessaires,

ARRETE

Article 1 : À compter du 09/05/2023 et jusqu'au 31/05/2023, la circulation sur la RD 77 est soumise aux restrictions suivantes :

- Basculement de circulation sur chaussée opposée (manuellement)
- Interdiction de stationner
- Interdiction de dépasser
- Vitesse limitée à 50 km/h

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place et prise en charge par SOLUTIONS 30 SUD OUEST, sous la responsabilité de M. FORNER Jérôme.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

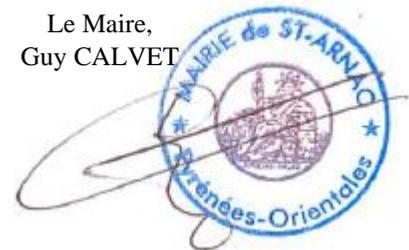
Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 5 :

- Monsieur Le Commandant du groupement de gendarmerie des PO,
 - Monsieur le Maire de la commune de Saint-Arnac
- sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

A SAINT ARNAC, le 20/04/2023

Le Maire,
Guy CALVET



DESTINATAIRES:

- Le Préfet (contrôle de Légalité)
- Gendarmerie de Saint-Paul de Fenouillet
- Mairie de Saint-Arnac
- Entreprise SOLUTIONS 30 SUD OUEST